m'ont paru tendre à devenir elliptiques, puis à se diviser transversalement de manière que chacun constitue deux articles globuleux semblables aux articles primitifs. L'individu double ainsi sa longueur, puis se brise facilement en fragments, dont chacun se comporte comme un individu complet. Je n'ai pas observé de changement de forme dans les gros articles, j'ignore leur rôle.

P. lucida. Je ne connais que cette seule espèce décrite suffisamment par ce qui précède, je l'ai rencontrée assez fréquemment ; c'est la plus élégante de tout le groupe.

Genre II. TRACHEARIA. Tube cylindrique (ayant l'aspect d'un rameau de trachée de chenille vu au microscope), présentant une série d'articulations transversales discoïdes très-régulières et très-rapprochées ; à un grossissement plus considérable, les intervalles qui se trouvent entre les cloisons (les disques) sont reconnus être occupés par des granules d'une extrême finesse, irrégulièrement disséminés.

J'ai rencontré une seule espèce de ce genre, *T. annulata*.

Genre III. SCALARIA. Tubes à articles ou disques aussi longs que larges, renfermant des granules irréguliers, relativement assez gros, et irrégulièrement disséminés. (Les genres *Trachearia* et *Scalaria* sont assez voisins, et la découverte de nouvelles espèces pourra motiver leur réunion.)

J'ai rencontré une seule espèce du genre *Scalaria*, *S. rapida*. Le mouvement de locomotion de cette espèce est assez rapide, elle traverse en peu d'instants le champ du microscope.

Genre IV. BISERIEA. Tubes renfermant deux séries longitudinales de disques ou une seule série, mais qui présente, sur la ligne médiane, un étranglement manifeste.

B. serpens. Deux séries longitudinales d'articulations discoïdes de forme transversalement elliptique, étroites et très-rapprochées, très-régulières.

B. impatiens. Les deux séries longitudinales composées de petits disques globuleux en contact ; individus doués d'un mouvement assez rapide, s'agitant en sens divers lorsqu'ils rencontrent un obstacle. Ces deux espèces sont assez communes.

Lecture est donnée des communications suivantes, adressées à la Société :

NOUVEAU TRIBUT SCIENTIFIQUE DES BOTANISTES DE L'HÉRAULT, par **M. H. LORET**.

(Montpellier, 12 mai 1866.)

La Société, qui a contribué à répandre partout en France le goût de la botanique, apprendra sans doute avec plaisir que le nombre des adeptes de l'aimable science s'accroît chaque année dans l'Hérault. Ce doit être en effet un sujet de joie pour tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences natu-

relles, et en particulier à l'énumération exacte des productions végétales d'un pays classique pour nous tous. La flore de l'Hérault, si réputée, est, à notre sens, l'une des moins connues, et ce serait s'exposer à de nombreuses erreurs que de porter à son actif toutes les espèces qu'on prétend avoir observées ici, même depuis Gouan, si elles n'ont pas été revues récemment et étudiées avec soin. Cette assertion pourra sembler paradoxale à ceux qui se rappellent les antécédents scientifiques de Montpellier ; mais on en reconnaîtra l'exactitude lorsqu'on aura, d'une part, découvert ce qui nous appartient, de l'autre, éliminé des catalogues boursouflés qu'on pourrait former avec les étiquettes de nos herbiers publics tout ce qui doit en être exclu. Il y a en effet ici, pour arriver à l'exactitude qui est la première qualité d'une flore, non-seulement beaucoup de retranchements à faire, mais beaucoup plus de choses à découvrir qu'on ne pense. Quelque multipliées que soient nos communes investigations, il nous restera longtemps beaucoup de courses et d'études à faire pour arriver à une connaissance complète du pays. Nous devons donc nous réjouir en apprenant que le nombre des herboriseurs se multiplie dans les montagnes de l'Hérault comme aux portes de Montpellier ; car les botanistes sédentaires seuls peuvent parvenir à bien explorer, en toute saison, la localité qu'ils habitent. Les espèces les moins connues à Montpellier sont surtout les espèces printanières des montagnes de l'Hérault. Chaque année, en effet, elles s'épanouissent à leur heure, et disparaissent avant l'époque où de longs jours et un tapis végétal plus riche invitent les botanistes montpelliérains aux lointaines herborisations. Bénis soient donc les herboriseurs voisins des montagnes qui viennent à notre aide en faisant la chasse aux espèces précoces. Nous sommes heureux d'avoir à signaler aujourd'hui quelques bonnes conquêtes faites récemment par nos amis au profit de la flore de l'Hérault. Le mien, le tien ici sont inconnus. Quelle plus douce jouissance que celle de s'abreuver ainsi en commun aux eaux pures de la science ; et qui pourrait, sans provoquer les plus gais sourires, se plaindre qu'on trouble son breuvage !

M. Aubouy, professeur à Lodève, vient d'y découvrir le *Primula grandiflora* Lam., espèce amie de la fraîcheur et de l'ombre, et qui se trouve rarement, par suite, dans les climats chauds et secs. On voit néanmoins qu'elle n'est point absente de la région méditerranéenne, quoiqu'on lise le contraire dans la *Flore de France*, et nous l'avons trouvée nous-même autrefois près de Nice. M. Aubouy a rencontré cette plante pêle-mêle avec le *Primula officinalis* dans les prairies de Lodève, et nous l'avons engagé à y rechercher le *P. variabilis* Goup., que presque tous les botanistes aujourd'hui regardent avec raison comme un hybride des deux précédentes espèces.

La vallée de la Mare, grâce aux investigations de M. Farrand, nous paye aussi son tribut printanier. Ce digne instituteur vient de nous envoyer trois nouveautés départementales pleines d'intérêt pour Montpellier : *Galanthus nivalis* L., *Narcissus Pseudonarcissus* L., et *Orchis provincialis* Balb. Le

Galanthus croît dans les bois montagneux de Saint-Amand-de-Mounis, ce qui ne peut surprendre, puisqu'on l'a signalé déjà dans des stations analogues des Cévennes du Gard. Ce qui serait plus surprenant, c'est que les botanistes de Montpellier l'y eussent découvert, car cette plante n'attend jamais pour se montrer le réveil des beaux jours et fleurit à une époque où les montagnes n'ont nul attrait pour nous.

Le *Narcissus Pseudonarcissus* égaye de ses belles fleurs jaunes, à Rosis et à Saint-Gervais, les rochers schisteux les plus sauvages et les moins accessibles. C'est une des espèces les plus communes du genre, mais aussi l'une de celles qui ont le moins de sympathie pour les plaines méridionales, ce qui explique son absence de l'arrondissement de Montpellier.

M. Farrand nous ayant adressé un bout de tige d'un *Orchis* qu'il croyait commun, nous le lui avons signalé comme une de nos meilleures acquisitions, et il nous est arrivé immédiatement toute une caisse de l'*Orchis provincialis* qui est assez abondant dans les bois de Saint-Geniès-de-Varensal.

Notre instituteur a recueilli à Saint-Amand le *Pulmonaria tuberosa* Schrank; mais nous ne le donnons point comme nouveau pour nous, car Dunal l'indique, sous le nom de *Pulmonaria officinalis*, à la Boissière, où il sera bon de le chercher de nouveau (1).

Laissons la montagne pour la plaine et nous trouverons à Pézenas un herboriseur actif qui a résolu d'explorer attentivement tout son voisinage, et dont les courses n'ont point été stériles pour nous. M. Biche, en effet, vient de découvrir le *Delphinium Staphisagria* à cinq kilomètres de Pézenas, loin de toute habitation, sur un plateau volcanique sec et inculte où il n'y a jamais eu, faute d'eau, un seul jardin. Il y en a un assez grand nombre de pieds, et nous croyons qu'on peut introduire aujourd'hui cette plante dans une flore de l'Hérault, eu égard surtout à ses antécédents (2).

(1) On trouve sur une même feuille, dans l'herbier Dunal, un échantillon complet de *Pulmonaria tuberosa* et un fragment, avec deux étiquettes de sa main portant, l'une : « *Pulmonaria officinalis*, Hortus Roubiæi » ; l'autre, « *Pulmonaria officinalis*, bois de la Boissière ».

Gonan, dans sa *Flore*, mentionne le *Pulmonaria officinalis* à Lamalou. Il est probable qu'il s'agit là de notre plante de Saint-Amand ; mais qui oserait se faire garant de cet auteur ? Malheureusement, lorsque les données géographiques n'autorisent pas à nier l'habitat cité par lui, on doit se borner souvent à dire : C'est possible.

(2) Magnol indique le *Delphinium Staphisagria* entre le pont de Castelnau et Gramont où il l'a trouvé rarement, et à Assas où il le dit plus abondant et où l'on pouvait sans doute le croire alors naturalisé. Gouan le mentionne à Castelnau, à Gramont et à Prades. Il est devenu de plus en plus rare depuis Dalechamp qui, avant Magnol, l'indiquait partout à Montpellier, et on ne l'y trouve plus depuis longtemps, quoique MM. Grenier et Godron l'y mentionnent encore dans leur *Flore de France*. Cette plante aurait pu se conserver peut-être dans les bois d'Assas ; mais, au temps de Magnol, la plupart des étudiants herborisaient et poursuivaient surtout ardemment les espèces réputées méridionales. Celle-ci passait avec raison pour un insecticide puissant, et la mention précise qu'en faisait Magnol dans un livre qui servait de guide alors à tous les botanistes eût suffi seule pour provoquer la destruction d'une plante qui ne pouvait échapper aux regards.

Mentionnons une autre espèce trouvée par M. Biche et qui ne manque point d'intérêt, mais qui ne peut nullement prétendre encore aux honneurs de la naturalisation. Nous voulons parler du *Muscari ambrosiacum* Mœnch (*M. moschatum* Desf.), dont un ou deux pieds seulement se sont offerts à M. Biche sur le coteau de Saint-Siméoz, à quatre kilomètres de Pézenas. De Candolle, dans sa *Flore française*, M. Duby, dans le *Botanicon gallicum*, Loiseleur, Mutel et Gonnet l'ont indiqué à Montpellier d'après Gouan qui le mentionne dans son *Hortus* à la Piscine, sous le nom de *Hyacinthus Muscari*. Gouan a dû s'apercevoir promptement qu'il s'était trop pressé d'admettre cette plante, puisque, trois ans plus tard, dans le *Flora monspeliaca*, il n'en fait plus mention. Les auteurs de nos Flores françaises auraient dû s'abstenir également d'en parler ; car il ne suffit point que quelques individus d'une espèce apparaissent de temps en temps dans un pays, pour qu'on l'y considère comme naturalisée (1).

Quoiqu'on ne puisse regarder le *Chrysanthemum monspeliense* L. comme nouveau pour l'Hérault, nous devons dire que M. Biche nous l'a donné de Pézenas, et il est probablement le premier qui ait trouvé dans la plaine cette espèce de nos montagnes.

Arrivons à Montpellier, qui est beaucoup mieux connu que nos montagnes, mais où nos amis ne se reposent point, et font de temps à autre quelques bonnes conquêtes. MM. Barrandon et Richter viennent de découvrir à la montagne des Cambrettes l'*Arenaria modesta* Duf. Ils avaient recueilli, l'an dernier, près de Mireval et dans les vignes de Frontignan, le *Linaria micrantha* Spreng., qu'on a signalé à Narbonne il y a une quinzaine d'années, mais qui n'était point venu jusqu'à nous. M. Richter a rencontré, l'an dernier, sur les rochers de la montagne de Cette, une Mercuriale intéressante qu'il a reconnue pour le *Mercurialis* que M. Hanry a découvert au Luc et proposé comme espèce sous le nom de *Mercurialis Huetii*. Cette plante ne se distingue guère du *Mercurialis annua* que par l'absence de cils au bord des feuilles, par les

(1) De Candolle, dans sa *Flore française*, nomme la plante dont nous parlons *Muscari ambrosiaceum*, nom reproduit plus tard par Mutel et M. Duby ; mais le mot *ambrosiaceum* n'est point latin et il eût mieux valu dire avec Mœnch *Muscari ambrosiacum*.

Nous dirons, à cette occasion, que le mot hybride *holosericea* (*Scabiosa holosericea* Bertol.) employé par tous les botanistes, est un barbarisme analogue, mais il y a ici une circonstance atténuante qui porte à excuser le créateur de ce dernier mot et tous ceux qui l'emploient dans le sens du mot français *soyeux*, c'est que notre mot *soyeux* n'a point d'équivalent latin parfaitement adéquat. L'adjectif *sericeus* lui-même, peu usité chez les Latins, n'a été employé que dans le sens de l'adjectif *sericus*, *qui est de soie* et non pas *soyeux* ou doux au toucher comme la soie.

Le mot *ambrosiaceum* n'a pas la même excuse que le mot *holosericea*, car l'illustre auteur de la *Flore française* n'a pu y attacher une autre signification que celle du mot *ambrosiacum* employé par l'auteur du *Methodus*. Nous avons lieu de croire que De Candolle, dont le travail était fort rapide, a mal lu le nom spécifique créé par Mœnch, puisqu'en citant cet auteur il emploie également le malheureux mot *ambrosiaceum* qui ne se trouve point dans le *Methodus*.

pointes vertes du fruit plus régulièrement disposées et moins nombreuses, par son aspect plus glauque et ses plus petites proportions. Toutefois, comme la culture ne paraît point devoir la modifier et qu'on la reconnaît facilement, nous ne sommes pas éloigné de l'admettre, quoique nous ayons peu d'inclination pour les nombreuses espèces prétendues qui, trop souvent, n'existent que dans nos livres.

Quoique nous ayons plus de plaisir à parler de nos amis que de nous-même, qu'on nous permette de joindre à la liste qui précède trois espèces trouvées par nous, il y a deux ans, et qui n'ont point été signalées encore dans le pays. Nous avons trouvé au Caylor l'*Alsine Bauhinorum* J. Gay; à Saint-Étienne de Gourgas le *Rosa Reuteri* Godet (*Flore du Jura*); et, au Bousquet d'Orb, l'*Aira multiculmis* Du Mortier (forme *A. aggregata* Timeroy). Le *Rosa Reuteri*, admis sous ce nom par M. Déséglise, *Monog.* p. 59, et par M. Grenier dans sa *Flore du Jura*, est considéré par M. Boreau comme le *Rosa glauca* de Villars ; mais l'espèce de Villars a donné lieu à beaucoup de discussions, et il paraît impossible aujourd'hui de la reconnaître avec certitude.

Quoique notre Graminée soit le type de l'*Aira aggregata* Timeroy in Jord. *Pugill.* p. 114, nous la donnons comme *Aira multiculmis*, espèce qui nous paraît comprendre l'*A. aggregata* dont les caractères, souvent presque insaisissables, n'ont point pour nous une importance spécifique.

Nous donnerons plus tard, avec notre ami M. Richter, la diagnose et la description d'un *Amarantus* commun à Montpellier et qu'on a confondu jusqu'à présent avec l'*A. retroflexus* L. et l'*A. patulus* Bert. Nous le nommons *A. Delilei*, parce qu'il a intrigué Delile, qui, après l'avoir pris pour une espèce exotique avec laquelle il n'a que des rapports éloignés, a fini par le réunir à l'*A. retroflexus* dont il est fort distinct. Nous nous contenterons aujourd'hui de signaler les principales différences qui le séparent des deux espèces avec lesquelles on pourrait le confondre.

L'AMARANTUS DELILEI Nob. se distingue de l'*A. retroflexus* L. (*A. spicatus* Lam.) par les glomérules spiciformes moins longs et plus compactes ; les fleurs une fois plus petites ; les styles allongés comme dans l'*A. patulus ;* les bractées bien moins piquantes, dépassant d'un quart à peine le périgone, et non une fois plus longues ; les feuilles à peine ponctuées, plus brusquement atténuées en pétiole ; la pubescence moindre ; la tige moins anguleuse et bien moins robuste.

Il diffère de l'*A. patulus* Bert. par les glomérules spiciformes beaucoup plus serrés, le terminal dépassant à peine les latéraux et non cinq ou six fois plus long ; les fleurs plus grandes ; les bractées un peu plus courtes relativement au périgone dont les divisions sont linéaires un peu élargies au sommet et non pas ovales-lancéolées aiguës.

Il se distingue de l'un et de l'autre par sa couleur intermédiaire, moins sombre que celle de l'*A. patulus*, moins pâle que celle du *retroflexus ;* par sa

taille bien plus petite, et sa floraison plus tardive d'un mois au moins, car il ne fleurit qu'en octobre, et lorsque les deux autres sont complétement passés depuis longtemps. L'*A. Delilei* n'est point rare ici, et c'est de beaucoup le plus commun dans les vignes autour de Montpellier. C'est, en partie, l'*A. patulus* de la *Flore française*, et celui que M. Grenier indique, sous ce nom, à Montpellier et à Narbonne. Nous le lui avons communiqué avec nos observations sous le nom d'*A. Delilei.* « J'ai vérifié avec soin, nous écrit le savant professeur de Besançon, ce que vous me dites de votre *Amarantus* et j'en ai reconnu l'exactitude. Votre plante n'est point l'*A. patulus*, encore moins l'*A. retroflexus* par les motifs que vous donnez, et vous pouvez le publier, sans hésiter, sous le nom d'*A. Delilei.* »

ÉTUDE SUR LE GENRE *CRYPSIS* ET SUR SES ESPÈCES FRANÇAISES,

par **M. J. DUVAL-JOUVE.**

(Strasbourg, 27 mai 1866.)

1. Linné a placé et constamment maintenu dans le genre *Schœnus* le *Crypsis aculeata ;*

2. Pour cette même espèce, Gærtner a créé le genre *Antitragus*, rejeté depuis ou mentionné seulement par quelques auteurs comme répondant à une division du genre ;

3. Schreber, décrivant les caractères du genre, dit que la glumelle intérieure (supérieure) est plus longue que l'extérieure et que les glumes (L. *Gen. plant.*, p. 785) ; Kunth dit des glumelles : « Paleæ longitudine subæquales » (*Agr. Syn.* p. 21) ; M. Cosson dit au contraire : « Glumella inferior superiore paulo » longior vel rarius eam subæquans » (*Fl. Alg.* p. 53) ; et, d'autre part, Host les avait ainsi figurées sur les trois espèces ;

4. Kunth attribue au genre : « Palea superior binervia » faisant toutefois exception pour le *C. aculeata* (*o. c.* p. 21) ; M. Godron dit au contraire de tout le genre : « glumelles.... toutes les deux uninerviées » (*Fl. Fr.* III, p. 444) ;

5. Schreber attribue au genre des glumellules et les décrit : « Nectarium » diphyllum; foliolis ovatis truncatis hyalinis » (*o. c.* p. 785) ; tandis que Kunth dit : « Squamulæ nullæ » (*o. c.* p. 21, et *suppl.* p. 18) ;

6. Schreber donne *deux* étamines à toutes les espèces du genre (L. *Gen. plant.* p. 785), bien qu'il en ait figuré *trois* sur le *C. aculeata* (*Beschr. Græs.* tab. 32, fig. 3), espèce diandre selon Linné fils et la plupart des botanistes, alors que presque tous les floristes disent les autres espèces triandres ;

7. Tandis que Lœfling affirme que les glumelles laissent échapper les caryopses : « Corollæ glumæ semen continent, *demittunt* » (*It. hisp.* p. 115),